



COMMUNIQUE

Appel à candidatures pour l'inscription aux masters de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) au titre de l'année universitaire 2020/2021

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) organise un concours pour la sélection de candidats aux masters professionnels et de recherche (LMD) pour l'année universitaire 2020-2021.

La liste des masters de l'ISCAE ainsi que la procédure de sélection sont présentées ci-dessous.

I. LISTE DES MASTERS, CAPACITE D'ACCUEIL ET PUBLIC CIBLE

L'ISCAE informe les titulaires d'une maîtrise, d'une licence fondamentale ou d'une licence appliquée, d'un diplôme d'ingénieur ou de tout autre diplôme équivalent que les candidatures pour l'inscription en master sont examinées sur dossier.

Les candidats aux masters doivent :

1- être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent dans la discipline correspondant au master voulu,

2- déposer **au plus deux demandes de candidature** (une en master professionnel et une en master recherche parmi la liste de masters présentée ci-dessous).

NB. Les maquettes descriptives de nos masters sont disponibles sur le site de l'ISCAE (<http://www.iscae.mu.tn/index.php/formations/nos-masters>).

Type de Master	Intitulé du master	Nombre d'étudiants prévu	Spécialités demandées
MASTERS DE RECHERCHE	Comptabilité	40 étudiants	Comptabilité et équivalent
	Management	30 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Sociologie Philosophie, Psychologie et équivalent
MASTERS PROFESSIONNELS	Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	80 étudiants	Comptabilité et équivalent
	Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	50 étudiants	Comptabilité, Finance et équivalent
	Comptabilité et Fiscalité (CF)	40 étudiants	Comptabilité, Finance, Gestion Fiscale, Droit et équivalent
	Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)	40 étudiants	Finance, Comptabilité et équivalent
	Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	40 étudiants	Gestion des Ressources Humaines, Administration des Affaires, Droit social, Sciences du travail, Psychologie et équivalent.
	Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)	40 étudiants	Economie, Gestion, Informatique, Sociologie, Psychologie, GRH, Droit et équivalent
	Management de la Performance et Responsabilité Sociétale des Organisations (MPSO)	40 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Finance, Marketing, Informatique, Economie, Droit, Sociologie, Philosophie, Psychologie et équivalent
	Veille et Intelligence Compétitive (VIC)	40 étudiants	Economie, Gestion, Informatique de Gestion et équivalent

II. PROCEDURE ET CALENDRIER DE SELECTION

Les candidats sont sélectionnés par un jury universitaire. La sélection se fait en 7 étapes résumées dans le tableau suivant.

	Etape	Date à retenir
1	Dépôt de candidatures sur le site www.iscae.mu.tn	Du 15 mai au 19 juin 2020
2	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site	A partir du 22 juin et au plus tard lundi 1 juillet 2020
3	Dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et des candidats en « hors quota »	Entre le 1 et le 8 juillet 2020 (selon les masters)
4	Sélection définitive	Entre le 1 et le 8 juillet 2020 (selon les masters)
5	Affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site www.iscae.mu.tn	A partir de lundi 6 juillet 2020
6	Inscription sur le site www.inscription.tn	Avant le 01 octobre 2020
7	Démarrage des cours	Au plus tard le 01 octobre 2020

Etape 1 : dépôt de candidatures du 15 mai au 19 juin 2020

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré par un établissement universitaire tunisien sont invités à déposer leur candidature et saisir **toutes les informations requises** sur le site de l'ISCAE (www.iscae.mu.tn) et ce du vendredi 15 mai au vendredi 19 juin 2020.

NB.

1. Toute candidature parvenant hors délai ou incomplète ne sera pas prise en compte.
2. Toute information saisie par le candidat et qui s'avère fautive, après vérification par le jury de recrutement du master, entraînera systématiquement le rejet du dossier de candidature. Les candidats sont donc vivement invités à vérifier les informations saisies.
3. Une candidature double dans les masters professionnels ou dans les masters de recherche entraînera systématiquement le rejet du dossier de candidature.

Etape 2 : présélection et affichage de la liste des candidats présélectionnés à partir du 22 juin et au plus tard le 1 juillet

Chaque jury de recrutement de master décidera du nombre de candidats présélectionnés et établira un classement de ces candidats sur la base du critère de la moyenne corrigée (MC) et de l'institution d'origine.